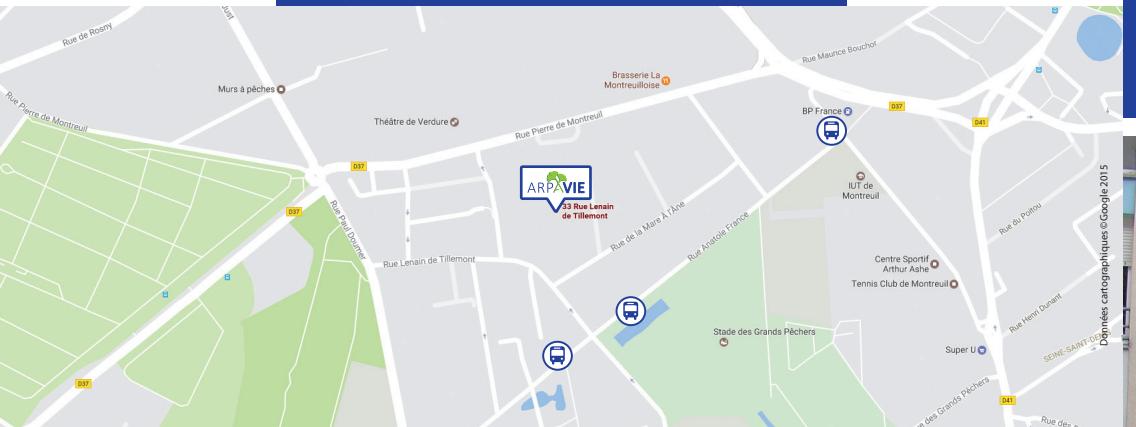


LES BEAUX MONTS

10, rue de Cottbus
93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 59 12 52
beaux-monts.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun :

Métro : ligne 9 arrêt Mairie de Montreuil ou ligne 3 arrêt Galliéni
Bus : ligne 122, arrêt Saint-Just.

Par la route : autoroute A3 direction Bobigny puis Fontenay-sous-Bois, sortie Montreuil Théophile Sueur.

ARPAVIE, Vous accompagner,
aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



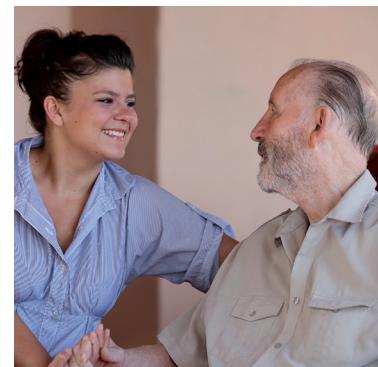
Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43

www.arpavie.fr

Résidence Les Beaux Monts

MONTRÉUIL-SOUS-BOIS- 93

EHPAD



10, rue de Cottbus
93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 59 12 52

LA RÉSIDENCE

La résidence Les Beaux Monts est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Les Beaux Monts est située à côté d'un parc communal de 17 hectares. La résidence fait partie d'un quartier en plein essor de Montreuil-sous-Bois. L'établissement s'élève sur 5 niveaux et propose des chambres individuelles et doubles pour accueillir des couples. L'organisation des espaces est propice aux échanges intergénérationnels ainsi qu'au maintien des liens familiaux.

La résidence est dotée d'une grande salle de kinésithérapie ainsi que d'un jardin sécurisé, d'un salon de coiffure et d'esthétique.

Les repas sont pris dans un restaurant. Les personnes les plus dépendantes bénéficient d'une aide à la prise des repas dans un espace dédié.

Hébergement temporaire

L'établissement dispose de 2 chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté. Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un hébergement temporaire
2. Des chambres pour les couples
3. Un jardin sécurisé
4. La proximité des commerces et des transports



LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gérontologique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

